

Soins à l'étranger: savoir comment être remboursé

LUXEMBOURG - Bon nombre de résidents se font soigner à l'étranger. À quoi faire attention pour bénéficier des remboursements?

Des soins chez un dentiste à Thionville, une opération à Trèves ou le passage aux urgences pendant ses vacances en Espagne. Après le temps des soins, vient celui du remboursement par la Caisse nationale de santé (CNS) pour les résidents, et c'est à ce moment-là que l'assuré se retrouve face aux détails d'une réglementation mal connue. Ouf, une nouvelle brochure va maintenant les guider! «Car en s'informant sur quelques règles de base, on peut éviter de rester sur ses frais», note Nico Hoffmann, de l'Union



Chaque année, près de 12 000 résidents luxembourgeois obtiennent une autorisation pour se faire soigner à l'étranger.

luxembourgeoise des consommateurs, qui est coéditeur de la publication.

Ainsi, pour tout traitement ambulatoire ou l'achat d'un médicament, un simple envoi de facture à la CNS suffit pour être remboursé. Le juriste Patrick Goergen, auteur de la brochure, conseille pourtant de se procurer une autorisation préalable, le formulaire E112 ou S2 auprès de la CNS. «Dans ce cas, l'assurance du pays étranger couvre les frais et se charge du remboursement auprès de la Caisse. Le patient ne doit rien avancer». À noter que pour une hospitalisation à l'étranger, l'autorisation préalable reste bien entendu obligatoire, sauf passage aux urgences.

Sarah Brock

➤ La brochure est disponible sur www.ulc.lu et www.csl.lu.

Vite lu

Un guide pour nouveaux arrivés à LUXEMBOURG - Créée et comme créée la ville de Luxembourg mis à jour son guide d'arrivée. Ce petit guide contient toutes les informations pour les nouveaux arrivés.

Un débat sur jeunes volontaires à LUXEMBOURG - Jeune chambre économique (JCE) organise un débat sur les représentations des organisations bénévoles, à 18h, BGL BNP Paribas.

La rue des Jardins est en travaux à LUXEMBOURG - Jardiniers et une rue de la Semois, de la route d'Esch-sur-Alzette fermées à la circulation à partir d'aujourd'hui au 1

Un plan antitabac avant la fin de cette année

LUXEMBOURG - Les cafetiers et autres tenanciers de bar n'auront pas le choix: leurs établissements passeront bel et bien non-fumeurs. «Ce serait contre-productif que de leur laisser le choix», explique le ministre socialiste de la Santé, Mars Di Bartolomeo. Qui veut présenter un plan antitabac avant fin 2010 «pour protéger les non-fumeurs». «Le chemin est tracé dans le plan de gouvernement et je ne ferai que l'appliquer», martèle le ministre. Plus de cigarettes au bistrot, donc, mais pas seulement. Le plan, qui reste à finaliser et adopter, proposera également une hausse des prix du tabac.



Les cigarettes seront bannies des cafés et coûteront plus cher.

Le pacte logement a-t-il eu un impact?

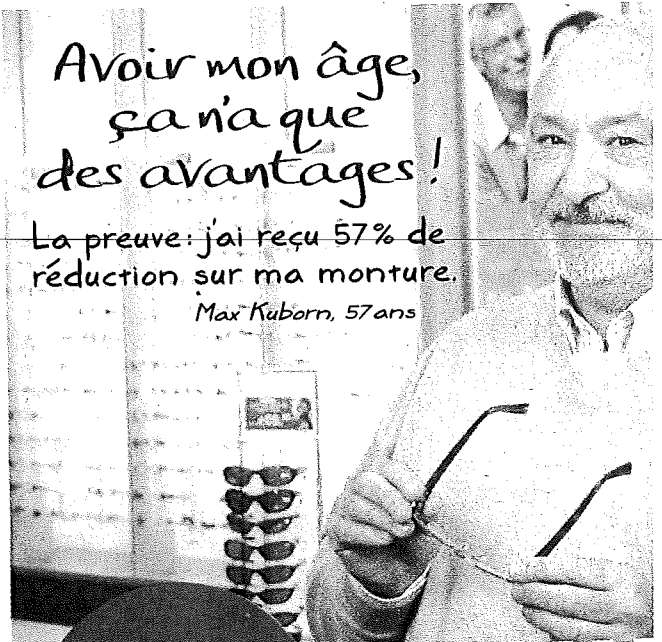
LUXEMBOURG - C'est la question qu'a adressée le député chrétien-social Marc Spautz aux ministres concernés, Jean-Marie Halsdorf (Intérieur) et Marco Schank (Logement). Malheureusement, le gouvernement ne dispose pas d'informations sur le nombre de terrains qui ont été proposés aux communes depuis l'entrée en vigueur de la loi dite «pacte logement» dans le cadre du droit de préemption octroyé aux communes,

écrivent les ministres chrétiens-sociaux. D'après eux, le ministère de tutelle des communes doit uniquement approuver les délibérations des conseils communaux ayant pour objet l'acquisition d'un bien immobilier dont la valeur dépasse 250 000 euros.

Une évaluation des effets du pacte logement sur le marché de l'immobilier devrait être réalisée d'ici l'année prochaine, trois ans après sa mise en place.

Avoir mon âge, ça n'a que des avantages!

La preuve: j'ai reçu 57% de réduction sur ma monture.
Max Kuborn, 57 ans



Votre âge = votre % de réduction

Sur présentation de ce bon, une réduction égale à votre âge sur la monture de votre choix.

Réduction sur toutes les montures, à l'achat d'une optique. Non cumulable avec d'autres promotions. Valable au Grand-Duché de Luxembourg jusqu'au 31 octobre 2010 sur www.pearle.lu

Pearle Opticiens au Grand-Duché de Luxembourg:

Bereldange • 26, Route de Luxembourg • Battembourg • 21-25, Route de Luxembourg • Differdange • 5, Avenue de la Liberté • Dudelange • 54, Avenue GD Charlotte • Esch-sur-Alzette • 32, Rue de l'Alzette • Esch-sur-Alzette • 7, Avenue de Rock and Roll (Belval Plaza Shopping) • Esch-sur-Alzette • 50, Boulevard JF Kennedy • Luxembourg • 18, Rue Notre Dame Schifflange • 3, Rue C.M. Spoo (Place Gr. D. Charlotte)

PEARLE OPTICIEN

ÄR AEN A GUDD